

Longtemps vue comme instrument d'évangélisation, l'éducation du peuple québécois s'est transformée au fil des siècles et des décennies. Par grands soubresauts ou par hoquets ponctuels, on a voulu démocratiser l'éducation, puis favoriser la réussite, mais aussi, et de plus en plus, répondre à des besoins immédiats du marché du travail. Or, trop souvent, les débats sur les réformes semblent d'ordre technique et occultent les objectifs poursuivis par les réformes successives.



Chantal Proulx
Enseignante de biologie au Collège Bois-de-Boulogne et ex-secrétaire au Bureau exécutif de la FEC-CSQ

Les valeurs chrétiennes et les besoins de la colonie dans une société traditionnelle

Dès le début de la colonisation, l'éducation est sous l'autorité de l'Église catholique, mais sans structure administrative réelle. L'élève est vu comme un être de travers et de défauts de caractère, d'absence de vertu et de discipline. L'apprentissage est défini comme un processus d'imitation du maître qui, lui-même, prend exemple sur le maître par excellence, Jésus ! L'école doit transmettre la foi et former de bons chrétiens. Certains penseurs de l'époque croient même qu'on ne doit pas trop éduquer le peuple de peur de dépeupler les campagnes, sous-entendu aussi de voir leur propre pouvoir contesté.

À partir de la fin du XIX^e siècle, on assiste à la prise de contrôle graduelle du système d'éducation par l'État et l'expansion des institutions privées et publiques, ces dernières étant régies par un système bi-confessionnel (catholique et protestant). Le début du XX^e siècle est marqué quant à lui par la mise en place des programmes catalogues élaborés par le Département de l'Instruction publique. Alors qu'auparavant les matières devant être enseignées n'étaient décrites que très succinctement, le programme catalogue détaille minutieusement le contenu de chaque matière, pour chaque degré scolaire. Il porte aussi les principes éducatifs et des directives pédagogiques. Depuis 1923, quatre voies de sorties sont offertes : agricole, industrielle, commerciale ou ménagère. Jusqu'en 1960, l'agriculture, le patriotisme et la famille sont omniprésents dans le curriculum.

La fin de cette période est marquée par la Grande charte de l'éducation du gouvernement libéral de Jean Lesage qui oblige les commissions scolaires à offrir gratuitement la formation secondaire jusqu'à la 11^e année, et allonge la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans.

Les valeurs libérales du rapport Parent et la prise en considération des besoins individuels

Le rapport Parent (1963-1966) remet en question plusieurs dogmes et élabore les bases d'un système d'éducation public. On assiste, entre autres, à la démocratisation de l'école, la création d'un réseau d'universités du Québec, le transfert de la formation des maîtres à l'université, la création d'écoles secondaires polyvalentes, et bien sûr la création des cégeps.

On abandonne les programmes catalogues au profit des programmes-cadres. Ces derniers ne comptent que quelques pages. Ils servent à établir un programme institutionnel, mais surtout, à l'élaboration d'un programme individuel pour chaque élève. Terminées les listes détaillées des contenus par matière par degré. Les programmes indiquent un état d'esprit. Le cadre scolaire fait référence à la personne et au devoir de répondre aux besoins de chacun. D'ailleurs, la pédagogie s'appuie sur la psychologie (Maslow et Rogers) et propose une vision individualiste de l'éducation. L'école s'insère alors dans une société pluraliste, moins uniforme que dans les périodes précédentes.

Nouvelles valeurs, nouvelles réformes : vers l'utilitarisme, l'efficacité, et la reddition de comptes

Durant cette troisième grande période qui débute dans les années 80, la sphère de l'éducation est lentement mais sûrement envahie par le nouveau modèle de gestion publique dont les leitmotifs sont : efficacité, efficience, obligation de résultats, contrôle à partir d'indicateurs quantitatifs, libre choix, concurrence, projets particuliers, approche client, etc.

Les réformes de l'éducation au Québec Miroir d'une société



Les chemins de l'école sont pavés de bonnes intentions
C. Proulx 2009

Au début des années 80, on reproche à l'école publique son manque d'exigences et de discipline, de même que la dégradation du français (Gauthier, St-Jacques, 2002 ; Denommé et St-Pierre, 2008). Une réforme donne alors naissance aux programmes par objectifs, très détaillés, en vigueur jusqu'en 2000. Du côté collégial, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie adopte le Règlement sur le régime pédagogique du collégial qui met de l'avant l'approche programme (1984) (suggérée dès 1975 dans le rapport Nadeau), puis implante l'approche par compétences (1993).

À la fin des années 80, le gouvernement avait annoncé qu'il voulait augmenter les taux de diplomation. La Commission des États généraux sur l'éducation voit donc le jour en 1995 et aboutit à la mise en place du nouveau programme de l'école québécoise (*L'école, tout un programme*, 1997) dont les objectifs sont :

1. recentrer l'école sur les matières de base,
2. la rendre plus stimulante (en particulier pour les garçons),
3. réduire les échecs en pratiquant une pédagogie différenciée et en instaurant, au 2^e cycle, un parcours plus diversifié.

Les programmes du primaire et du secondaire sont alors écrits en termes de compétences à atteindre (trois par programme). Les contenus s'effacent au profit des compétences et les enseignantes et enseignants doivent être plus que jamais « polyvalents¹ ».

Mais si on parle beaucoup de curriculum dans cette réforme, en revanche on parle beaucoup moins de la philosophie qui la sous-tend depuis le début des années 80, c'est-à-dire la décentralisation accompagnée de reddition de comptes. Les établissements² peuvent modifier les programmes localement et décider du nombre d'heures de certains et les adapter au goût du jour. Toutefois, ils doivent rendre des comptes et ils ont une obligation de résultats axée sur des cibles quantitatives sans qu'on augmente pour autant leurs moyens. La concurrence entre établissements s'installe, les palmarès des médias aidant, et les parents se comportent désormais comme des consommateurs avertis d'éducation. Cela n'est pas sans compromettre l'égalité des chances et la réussite pour tous – deux préoccupations des États généraux – ce qui mène inévitablement vers la dualisation du système : public-privé (Lessard, Henripin et Larochelle, 2007).

Aujourd'hui, les taux de décrochage n'ayant pas réellement diminué depuis la fin des années 1990³ (Institut de la statistique du Québec, 2009), le gouvernement, les organisations caritatives (Fondation Chagnon), les organismes mondiaux (OCDE) ainsi que les entreprises

(Rapport Ménard, BMO) proposent toutes sortes de solutions qui vont dans tous les sens : réhabilitation de la dictée, communautarisation de l'école, enveloppes dédiées à la réussite, projets particuliers, subventions au mérite, etc. Une chose est constante : faire plus sans moyens suffisants et sans s'attaquer aux sources des problèmes. Quand aura lieu la prochaine réforme et quelle orientation prendra-t-elle ? Les paris sont ouverts. À nous également d'influencer le cours des choses.

1. Capables d'enseigner toutes les disciplines de leur domaine.
2. Définis dorénavant comme des institutions autonomes ayant un conseil d'établissement.
3. En 2007, le taux de décrochage scolaire était plus élevé de 3 % par rapport à 1999.

L'œuvre de Chantal Proulx honorée au Congrès de la CSQ

La FEC de même que son Comité consultatif de la condition des femmes sont fiers de souligner que l'œuvre de Mme Chantal Proulx, enseignante de biologie au Collège de Bois-de-Boulogne et ex-secrétaire au Bureau exécutif de la FEC-CSQ, s'est mérité le prix « Coup de cœur des congressistes » dans le cadre du concours *L'Art au féminin* organisé par le Comité de la condition des femmes de la CSQ. L'œuvre intitulée *Cariatides de l'idéal* constituera donc le visuel de ce Comité pour le prochain triennat et sera également utilisée pour le guide d'animation des jeunes sur les revendications de la Marche mondiale des femmes 2010. Toutes nos félicitations à l'artiste et à la militante !

